

Renouvellement des adhésions de l'Etablissement à divers organismes

Association Française des EPTB (www.eptb.asso.fr)

Il est proposé de renouveler cette adhésion pour 2018, pour un montant de 9 000 €, et d'imputer la dépense correspondante sur les dépenses d'administration.

Comité Français des Grands Barrages (www.barrages-cfbr.eu)

Il est proposé de renouveler cette adhésion pour 2018, pour un montant prévisionnel de 500 €, et d'imputer la dépense correspondante sur le budget annexe de l'Etablissement.

France Digue (www.france-digues.fr)

Il est proposé de renouveler cette adhésion pour 2018, pour un montant n'excédant de 2 000 €, et d'imputer la dépense correspondante sur l'action « appuis collectivités propriétaire/gestionnaire de digues »*.

Société Hydrotechnique de France (www.shf-hydro.org)

Il est proposé de renouveler cette adhésion pour 2018, pour un montant de 515 €, et d'imputer la dépense correspondante sur l'action « synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts »*.

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (www.afpcn.org)

Il est proposé de renouveler cette adhésion pour 2018, pour un montant de 1 500 €, et d'imputer la dépense correspondante sur l'action « synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts »*.

Institut des Risques Majeurs de Grenoble (www.irma.asso.fr)

Il est proposé de renouveler cette adhésion pour 2018, pour un montant de 340 €, et d'imputer la dépense correspondante sur l'action « synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts »*.

Centre Européen de Prévention du Risque Inondation (www.cepri.net)

Il est proposé de renouveler cette adhésion pour 2018, pour un montant de 3 000 €, et d'imputer la dépense correspondante sur l'action « synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts »*.

Enviropea (www.enviropea.com)

Il est proposé de renouveler cette adhésion pour 2018, pour un montant maximum de 300 €, et d'imputer la dépense correspondante sur l'action « synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts »*.

Club de la Presse Val de Loire (www.club-presse-valde Loire.com)

Il est proposé de renouveler cette adhésion pour 2018, pour montant prévisionnel de 70 €, et d'imputer la dépense correspondante sur les dépenses d'administration.

() Pour les adhésions dont il s'agit, en lien avec les actions d'appui conduites par l'Etablissement dans le domaine de la prévention et la réduction du risque inondation, il est envisagé de solliciter un cofinancement de l'Europe (FEDER).*

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.